

Traité général des pesches et
histoire des poissons qu'elles
fournissent. parties [1] à [4] /
, tant pour la subsistance [...]

Duhamel Du Monceau, Henri-Louis (1700-1782). Auteur du texte. Traité général des pesches et histoire des poissons qu'elles fournissent. parties [1] à [4] / , tant pour la subsistance des hommes, que pour plusieurs autres usages qui ont rapport aux arts et au commerce. Par M. Duhamel Du Monceau,... et M. de La Marre. 1769-1782.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

TRAITÉ GÉNÉRAL DES PESCHES,

E T

HISTOIRE DES POISSONS QUELLES FOURNISSENT,

TANT POUR LA SUBSISTANCE DES HOMMES,
QUE POUR PLUSIEURS AUTRES USAGES
QUI ONT RAPPORT AUX ARTS ET AU COMMERCE.

*Par M. DUHAMEL DU MONCEAU, de l'Académie Royale des Sciences ;
de la Société Royale de Londres ; des Académies de Petersbourg, de Palerme, &
de l'Institut de Bologne ; Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie
de Marine ; Associé à plusieurs Sociétés d'Agriculture ; Inspecteur général de la
Marine : Et M. DE LA MARRE.*



A PARIS,

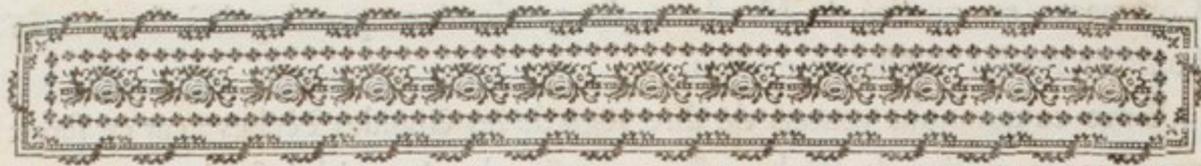
Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais.
DESAIN, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

M. DCC. LXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



Fol. Sc A 1803¹



TRAITÉ
DES PÊCHES,
ET
HISTOIRE DES POISSONS,
OU
DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

INTRODUCTION.

IL seroit superflu de s'étendre beaucoup sur l'utilité du travail que nous entreprenons. Tout le monde fait que la Pêche occupe & fait subsister un grand nombre d'hommes robustes & utiles à l'État.

Ce métier pénible forme les bons Matelots ; les Pêcheurs s'accoutument à supporter les fatigues qu'offre sans cesse l'élément sur lequel ils passent la plus grande partie de leur vie. Ils s'enhardissent jusqu'à la témérité, & au point de braver les vents & les flots.

Un adulte peut en quelques campagnes devenir bon Soldat : mais pour faire un vrai Matelot il faut qu'il ait fréquenté la mer dès son enfance, pour former son tempérament à un élément qui ne lui est pas naturel ; il faut qu'il acquiere une agilité qui dans des circonstances est supérieure à celle de ces gens qui gagnent leur vie à faire des tours de force : aussi ne peut-il parvenir à favoir bien son métier, que quand il l'a pratiqué la moitié de sa vie. L'émulation lui fait surmonter toutes ces difficultés.

Le fils d'un Pêcheur veut dès son enfance suivre son pere ; il s'embarque dans de frêles bateaux, & se familiarise peu-à-peu avec un élément qui doit lui fournir sa subsistance : à mesure que son tempérament se fortifie, il quitte des fonctions peu pénibles pour en prendre qui exigent plus de forces ; il les désire même par goût pour son état. Après avoir bravé les dangers de la mer, les Matelots ne sont point effrayés par l'ennemi : de-là vient qu'ils sont presque tous intrépides dans les combats. C'est ainsi que les Pêcheurs après avoir fait leur premier apprentissage sur des barques, passent au service du

Commerce en qualité de Matelots, & parviennent par degrés à servir avec honneur sur les Vaisseaux du Roi.

Tout ce que nous venons de dire regarde les Grandes Pêches ; car ce seroit envifager le métier de Pêcheur sous un point de vûe qui lui seroit peu avantageux , que de ne prêter attention qu'à celles qui se pratiquent dans les rivieres & aux bords de la mer : il faut pour les grandes pêches , telles que celles du Hareng , de la Morue , de la Baleine , &c. faire de longues & pénibles navigations ; & pour d'autres moins considérables s'éloigner plus ou moins des côtes, & tenir la mer la nuit comme le jour. C'est ce qui met les Pêcheurs en état de devenir d'excellents Pilotes-côtiers. Entrons à ce sujet dans quelques détails.

Les bords de la mer présentent bien des objets différents. Ici ce sont des rochers fort élevés & escarpés ; là les rochers ont moins d'élévation, & sont quelquefois recouverts par l'eau des hautes marées : ailleurs ce sont des dunes ou grandes montagnes de sable : quelques côtes sont formées par des terres plus ou moins dures, mêlées de pierres qui tombant à la mer s'arrondissent par les frottements qu'occasionne le mouvement de l'eau ; en cet état elles forment ce qu'on nomme *le Galet*. On trouve aussi des plages très-étendues, formées de sable, de vase ou de galet, qui étant peu inclinées sont recouvertes à une grande distance par l'eau de la marée. Çà & là se trouvent soit les embouchures des fleuves, soit des crics, des anses, des ports qui servent d'asyle aux Pêcheurs quand ils sont pris de gros temps. En s'écartant des côtes, on trouve les mêmes variétés, des rochers, des ilots qui s'élevant au-dessus de la surface de la mer, forment comme des archipels, où les Pêcheurs peuvent mettre pied à terre ; d'autres étant à une petite profondeur sous l'eau, occasionnent des brisants qui annoncent des écueils très-dangereux.

Les fonds de la mer sont de roche, de galet, de gravier, de sable, de fragments de coquilles, d'argille, de vase, de plantes marines, &c. Il est très-essentiel aux Pêcheurs de connoître toutes ces variétés, ainsi que la profondeur de l'eau, pour savoir si l'ancrage y est bon, quels sont les poissons qui s'y trouvent le plus abondamment, quelle espece de pêche on peut y pratiquer, & quelle route ils peuvent suivre la nuit, soit pour faire leur pêche, soit pour gagner la côte.

Ce sont ces connoissances, qu'ils doivent à une longue & continuelle pratique, qui les ont mis en état de former des especes de Cartes qu'ils n'ont point tracées sur le papier, mais qu'ils ont dans la tête ; chaque endroit porte un nom connu de tous les Pêcheurs d'une côte. Pour en donner une idée, je choisis les fonds & les ridains que les Pêcheurs de Haute Normandie fréquentent entre les côtes de France & d'Angleterre par le travers de Dieppe ; ce seul exemple suffira pour donner une idée de ce qui se pratique entre les Pêcheurs sur les autres côtes, tant de l'Océan que de la Méditerranée. Au moyen de ces Cartes qu'ils ont toujours présentes à la mémoire, les Pêcheurs connoissent dans le

plus grand détail les fonds de leur côte , & ils savent ceux qui sont fréquentés par différentes especes de poissons.

Le port de *Dieppe* à la côte de France dans la Haute Normandie , pays de Caux , est établi S S E , eu égard à la petite ville d'*Hastings* de la côte méridionale d'Angleterre , dans le Comté de Suffex qui lui reste au N N O. Partant de cet établissement, voici les différents fonds que rencontrent les Pêcheurs qui exercent leur métier par le travers des côtes de France à celles d'Angleterre.

Le premier fond qu'ils trouvent en traversant le Canal , se nomme le *Blanc Fond d'Erangue* : il commence à environ deux lieues de la côte ; il a demilieu de large , fond de sable , par douze brasses d'eau. Le terrain qui suit est de roche , par dix-huit brasses : il peut avoir un quart de lieue de large ; les Pêcheurs le nomment *le Larron*.

On rencontre ensuite *le Heu de Limon* sur quatorze brasses ; lequel a environ un quart de lieue de largeur : puis le fort fond dit *l'Etellandel* , sur quinze brasses ; celui-ci est des plus rudes & des plus mauvais ; il est aussi étroit que les autres.

Quand on l'a traversé, on se trouve par 13 à 14 brasses sur *le fond blanc d'Etellande* , qui est un des meilleurs & des plus sains qu'on puisse rencontrer aux côtes de France ; il a environ une demie-lieu de large. Tous ces fonds ne passent guères au N O les roches d'Ailly ; mais ils s'étendent fort avant à l'Est vers les côtes de Picardie.

Après le fond d'Etellande on trouve le *Roquet de S. Michel* , fond de roche , par 18 brasses , mais fort doux ; il n'a guères qu'un quart de lieue. Ensuite est le *Bonival blanc* , fond de sable sur 18 brasses, qui a environ une demie-lieu de largeur.

Le *Roquet S. Laurent* commence environ à cinq lieues de terre ; il est mêlé de roche , de blanc fond & de gravier , sur 20 à 22 brasses. Puis vient le blanc fond de *Caddeville* , qui est un des meilleurs qui se trouvent à la vûe des côtes de France ; ce banc a une lieue de large , fond de sable , sur 22 brasses.

A trois lieues de distance de Caddeville , par 30 ou 32 brasses d'eau , on rencontre un fond dur & de roches , qui a une lieue de largeur : ensuite , sur la même profondeur d'eau , le fond qu'on nomme *de parmi Mer* , qui est d'abord de sable , & devient ensuite de roche ; il a environ deux lieues & demie de largeur : on y pêchoit autrefois beaucoup de vives ; elles y sont maintenant fort rares.

Par 26 à 27 brasses se trouve un fond de petites roches assez douces , qu'on nomme les *Roquets de Feulague* , & ensuite le *petit Feulague* ; qui étoit autrefois très-abondant en vives.

En suivant , on se trouve sur les *Petits Roquets* par 30 brasses ; ce fond n'a qu'un quart de lieue de large , & est contigu à un petit blanc fond d'une demie-lieu de large sur 24 brasses , fond de sable.

Plus loin est le *Roquet d'Eleppe*, par 28 jusqu'à 35 brasses d'eau, fond de roche assez doux, qui peut avoir deux lieues de large.

Plus on s'approche ensuite des côtes d'Angleterre, plus le fond s'élève, jusqu'à n'avoir plus que deux brasses d'eau.

Ce petit détail, que nous ne donnons que d'après un mémoire de Pêcheur, offre une idée des plans que les Pêcheurs se forment du fond de la mer. Ce n'est cependant pas tout. Comme sur les fonds de sable & de coquillage, il se forme des espèces de buttes que les Pêcheurs nomment *Ridains*, *Rideaux*, quelquefois *Ridelles*, & où les poissons se plaisent plus qu'ailleurs; on en tient compte: on sçait, par exemple, qu'il y en a un fort grand sur le fond de Caddeville; trois sur le roquet de S. Laurent, nommés *Poignants* ou *Rideaux devers l'eau*; sur le roquet de S. Michel, deux grands rideaux que les Pêcheurs appellent *Bourbeaux*; sur le fond du Larron, un qu'on nomme *de S. Martin*; sur le fond blanc d'Erangue, trois que les Pêcheurs appellent *les Masses*; &c.

Il est évident que des Pêcheurs qui connoissent dans un aussi grand détail les parages qu'ils fréquentent, & qui de plus ont eu lieu d'étudier la force & la direction des courants, sont les meilleurs Pilotes-côtiers. La sonde, dont le dessous frotté de suif leur indique la profondeur & la nature du fond, leur suffit pour connoître leur position: ils savent, par exemple, que par tant de brasses, fond de roche, de sable, de coquillage, de vase, &c. ils sont à tel endroit; & au moyen de la boussole, ils connoissent encore pendant la nuit la route qu'ils doivent tenir pour gagner le port ou la côte, comme s'ils apperçoivent les balises, les amers, ou les signaux qui les guident pendant le jour.

C'est pour ces raisons qu'à Dunkerque, ainsi que dans les autres ports où les grandes pêches sont établies, les Chambres du Commerce fournissent avec la plus grande confiance pour Pilotes aux Vaisseaux du Roi qui vont dans le Nord, les Doyens des Pêcheurs; la grande pratique qu'ils ont, leur faisant connoître tous les bancs & les écueils: au lieu que les Pêcheurs qui ne sont pas assez anciens pour avoir passé par les charges qu'on peut regarder comme des preuves de leur capacité, sont obligés d'aller toujours en tâtonnant & la sonde à la main.

Il y a, dans les Départements, des Hydrographes nommés & payés par le Roi pour enseigner la théorie de la Navigation aux Elèves qui, après avoir subi un examen, & sur l'attestation de l'Hydrographe, sont reçus Pilotes par les Amirautés. Ces Ecoles sont de la plus grande utilité, sur-tout pour former les Pilotes-hauturiers qu'on emploie dans les grandes navigations. Quelques principes de pilotage sont même utiles aux Pilotes-côtiers qu'on prend pour les attéragés; mais c'est la pratique de la pêche, qui donne à ces derniers une connoissance parfaite des fonds, des sondes & des courants.

Ces considérations, jointes à la grande utilité de la pêche, ont engagé à établir

établir sur presque toutes les côtes une espèce de Jurisdiction Consulaire, composée de Pêcheurs qui sont choisis & élus par tous leurs Camarades. Ces Juges qu'on a coutume de nommer *Prud'hommes*, *Anciens*, ou *Jurés-Pêcheurs*, sont presque toujours irréprochables dans leurs mœurs & leur conduite, & très-experts dans leur métier.

Il a paru nécessaire de confier la police des pêches à ces Prudhommes, parce que les jugements sur le fait des pêches dépendent d'une infinité de combinaisons, qui ne peuvent être connues que par ceux qui ont long-temps pratiqué toutes les différentes espèces de pêches. Ces raisons ont déterminé nos Rois à conserver les Prudhommes des Pêcheurs dans le droit de donner des réglemens de police sur la pêche, ainsi que de juger définitivement & sans appel, toutes les contestations qui s'éleveroient entre les Pêcheurs relativement à l'exercice de leur métier. C'est ce qui est expressément porté dans les Lettres-Patentes qui leur ont été accordées. Leurs loix, ou si l'on veut, leurs coutumes sont religieusement observées, quoiqu'elles ne soient point rédigées par écrit, & leurs formes judiciaires sont très-simples. Pour en donner une idée, je vais rapporter celle qui s'observe à Marseille.

Quand quelque Pêcheur croit avoir droit de se plaindre d'un autre, il donne deux sols à la boîte du luminaire de S. Pierre, & il déclare que c'est pour appeler un tel en jugement; le sommé est obligé de comparoître devant les Prudhommes. Chacun y expose ses raisons. L'Equipage des deux Patrons est appelé & interrogé, & sur leur déposition le jugement est sur le champ prononcé & exécuté; car si le condamné refuse de se soumettre à ce qui a été ordonné, on arrête son bateau, & il ne peut aller à la pêche que quand il a satisfait au jugement; tous les frais se réduisent aux deux sols qu'on a donné pour le luminaire de S. Pierre.

Quand tout se passe en règle, les Prudhommes n'étant choisis par les Pêcheurs que lorsqu'ils ont donné des preuves de leur intégrité, & que par une conduite irréprochable ils se sont attiré l'estime des autres Pêcheurs, ils méritent d'être protégés & soutenus contre la mutinerie de quelques particuliers qui veulent s'écarter de la règle. Il seroit même à souhaiter qu'on essayât de faire de plus en plus respecter cette Jurisdiction subalterne, qui est établie entre les Pêcheurs conformément à la simple Nature, & qu'on les engageât à réprimer les abus qui tendent à la destruction du poisson. En un mot, il paroît essentiel de conserver aux Prudhommes les petits droits qu'on leur a accordés, & qui sont l'unique récompense honorable de leurs pénibles travaux. Je vais rapporter un fait qui fera connoître comment la jurisdiction des Prudhommes peut influer sur la conservation du poisson.

Comme les Prudhommes de Marseille veillent également à ce qui peut rendre la pêche abondante & à la conservation du petit poisson, ils jugerent qu'il falloit empêcher que pour certaines pêches on se servît de trop petits ains,

afin qu'en en employant de plus gros, les petits poissons ne pussent pas s'y prendre.

Dans cette vue ils rangerent par classes, sous divers numéros, tous les ains ou hameçons de différentes grandeurs, en sorte que chaque numéro spécifioit la force, la hauteur & l'ouverture des ains qui devoient servir pour telle ou telle pêche, & ils s'étoient prohibé l'usage de ceux qui étoient plus petits, & qui pouvoient prendre des poissons trop jeunes pour être exposés en vente. Cette loi, quoique non écrite, fut exactement observée, jusqu'à ce que des Catalans étant venus pêcher dans les mers de Marseille avec de trop petits ains, les Prudhommes s'apperçurent du tort que cette dérogation à la regle produisoit sur l'abondance du poisson; ils renouvelèrent la défense, & contraignirent tous les Pêcheurs de se mettre en regle: ce qui fut exécuté tant par les Pêcheurs Provençaux, que par les étrangers.

Nous avons prouvé que la pêche à la mer fournit à l'Etat de bons Matelots & d'excellents Pilotes-côtiers: mais la pêche, considérée en général, présente encore une utilité bien sensible, quand on la regarde du côté des aliments qu'elle procure. Combien de bons poissons s'élevent dans les étangs & les rivières: les Carpes, les Brochets, les Perches, les Truites, les Barbots, les Tanches, les Lottes, les Anguilles, &c! Plusieurs excellents poissons sortent de l'eau salée, remontent dans les rivières, & fournissent par-là à ceux qui habitent le Continent, une partie des productions de la mer: les Esturgeons, les Saumons, les Aloses, les Plies, les Éperlans, &c. remontent dans les fleuves, quelquefois très-loin de la mer, qui est sans contredit le réservoir le plus abondant d'une infinité d'espèces différentes de poissons; ses productions en ce genre sont si variées, que personne ne peut espérer de savoir les distinguer toutes. Les Pêcheurs les plus anciens & les plus laborieux en prennent de temps en temps qui leur sont inconnus, & il y a tout lieu de soupçonner que la mer en nourrit beaucoup d'autres dont on n'a aucune idée.

On distingue le produit des pêches en poissons frais, qu'on mange tels qu'ils sortent de l'eau; & en poissons salés, marinés ou boucanés, qu'on peut conserver long-temps sans qu'ils se gâtent.

Entre les poissons frais, les uns très-déliçats ne peuvent être transportés loin de la mer; il faut les consommer dans les provinces maritimes. D'autres dont la chair est moins sujette à se corrompre, sont distribués par les Chasses-marée à des distances assez considérables dans les terres. La délicatesse & la rareté de quelques poissons font qu'ils ne paroissent que sur les tables des gens riches; les Pêcheurs les appellent la *grande Marée*: d'autres qui sont de très-bon goût, mais plus abondants, sont à portée des gens qui n'ont qu'une fortune médiocre, & ceux-là forment ce qu'on appelle la *petite Marée*. D'où il suit que quand une espèce de poisson se montre en grande quantité sur une côte, il peut, après avoir été compris dans la grande marée, être rangé dans la petite.

Enfin, d'autres très-abondants & peu délicats, ne méritant pas d'être transportés, sont consommés au bord de la mer par les gens peu aisés, & on ne les comprend point dans les marées.

Pour donner une idée superficielle des poissons que la mer fournit, nous les distinguerons, 1°. en poissons ronds, dont les uns remontent dans les rivières; & de ce genre sont, comme nous l'avons dit, le Saumon, l'Esturgeon, l'Alose, la Lamproie, l'Éperlan, &c: les autres ne remontent point dans les rivières; tels sont la Dorée, la Dorade, la Vive, le Merlan, le Colin, le Rouget, le Bar, l'Égrefin, le Célan, le Lieu, les Chiens de mer, les Marfouins, l'Anguille, le Mulet, la Sardine, le Maquereau, l'Orphie le Surmulet; en Provence, la Pélamide, le Thon, la Bonite, &c. Plusieurs de ces poissons ne sont que de passage.

La seconde classe est celle des poissons plats à arrête, ou cartilagineux, ce qui comprend les Raies de différentes espèces, la Sole, le Carrelet, la Limande, la Limandelle, la Barbue, la Poule de mer, le Turbot, &c; & la Plie, qui remonte dans les rivières.

Joignons à cela les crustacées: les Écrevisses dans les ruisseaux; à la mer, les Crabes de bien des différentes espèces, les Homards, les Langoustes, les Chevrettes, &c.

À l'égard des testacées, on ne transporte guères dans les grandes villes que les Huîtres & les Moules; mais on en trouve au bord de la mer une infinité d'autres, dont les pauvres gens font leur nourriture.

Ce tableau des productions de la mer, quoique représenté fort en raccourci, montre aux Pêcheurs de quoi faire une ample moisson: mais il faut qu'ils sachent où ils doivent aller les chercher; car chaque espèce de poisson choisit pour son habitation le lieu qui lui convient le mieux: celui-ci se retire dans les rochers; cet autre se plaît & s'enfouit dans le sable; plusieurs cherchent les herbiers & les fonds de vase: si quelques-uns se tiennent dans les endroits où l'eau est peu agitée, d'autres se plaisent dans les courants occasionnés par les rivières ou l'agitation de la marée. Quand il fait chaud, beaucoup de poissons s'approchent de la côte, à des endroits où il y a peu d'eau, où ils trouvent leur nourriture en abondance. Lorsqu'aux approches de l'hiver le froid se fait sentir, ils se retirent dans la grande eau, où se tenant à une grande profondeur, ils trouvent une eau plus tempérée.

Un phénomène bien singulier est celui des poissons de passage qui venant dans des saisons réglées, nous offrent des pêches tout autrement abondantes que celles que peuvent fournir les poissons qui restent sur nos côtes, & qu'on peut regarder en quelque façon comme domiciliés. Quelle richesse en effet que celle que nous fournissent dans certaines saisons les Maquereaux, les Harengs, les Sardines, les Morues, les Saumons, les Thons, &c. ! Quoique ces poissons soient excellents à manger frais, ils sont si abondants dans les saisons

où ils donnent à certaines côtes , que la plus grande partie seroit perdue , si on ne favoit pas les préparer de différentes façons pour les mettre en état d'être conservés & transportés fort loin. Ces poissons salés, marinés , desséchés ou boucanés , mettent les pays les plus éloignés de la mer en état de profiter de ses richesses , & forment des branches de Commerce très-considérables , qui font que ces pêches sont d'une utilité supérieure à celles des poissons frais.

Il faut que les Pêcheurs soient instruits fort en détail de tout ce que nous venons d'indiquer , pour favoir dans quelle saison & en quel lieu ils doivent aller chercher le poisson ; dans quelle circonstance ils peuvent l'attaquer avec avantage , & quelle façon de pêcher ils ont à choisir pour prendre telle ou telle espece ; car il y a beaucoup de différentes pêches , & un point de notre Ouvrage qui fera bien digne de l'attention des personnes qui se plaisent à réfléchir , est l'exposé clair & détaillé de toutes les industries que les hommes ont imaginées pour saisir leur proie , allant la chercher jusqu'au fond des eaux , dans un élément qui leur est absolument étranger : industries bien au-dessus de celles de la chasse , où les lacs , les pièges , les filets se tendent à la main dans un élément qui nous convient essentiellement. En effet , il n'est pas plus singulier de voir des poissons en poursuivre & en prendre d'autres dans l'eau , que de voir un quadrupede vorace , ou un oiseau de proie suivre , chasser & se saisir des animaux dont ils font leur nourriture. Mais il le seroit beaucoup de voir des poissons qui ne peuvent sortir de l'eau , parvenir à s'approprier des animaux qui habitent les forêts , ou ceux qui se soutiennent dans l'air sans jamais se reposer sur l'eau.

L'homme qui peut tout au plus subsister quelques instants dans l'eau , a réussi , par une infinité de moyens ingénieux , à devenir possesseur des poissons qui habitent un élément si opposé à sa nature : le gibier essaie de se dérober à la vue du Chasseur qui le poursuit , & sa principale ressource est de fuir son ennemi ; mais il semble que les poissons soient séparés du Pêcheur par une barriere impénétrable , & que retirés au fond des eaux ils soient à l'abri de toute insulte : on verra que l'homme a cependant imaginé une infinité de moyens pour surmonter toutes les difficultés. C'est le détail de ces différentes industries que nous nous proposons de décrire le plus clairement qu'il nous sera possible.

Les Arts ne parviennent pas tout d'un coup à leur perfection ; les choses les plus simples se présentent d'abord à l'esprit , & elles conduisent aux plus compliquées qui elles-mêmes préparent à de nouvelles découvertes. D'abord sans doute ceux qui habitent les bords de l'Océan, ont été ramasser sur le sable les poissons qui y restoient quand la mer étoit retirée. Les Voyageurs nous apprennent que dans des parages peu habités , où le poisson est fort abondant , on en prend facilement à la main , ou presque à la main. Nos côtes ne sont pas assez poissonneuses pour faire usage de cette façon de pêcher. On la pratique néanmoins dans certains bassins entre des rochers , où il reste un peu
d'eau

d'eau à la marée basse ; car les poissons qui n'ont pas suivi le retour de l'eau, y sont très-aisés à prendre, & on forme artificiellement de ces sortes de réservoirs, en pratiquant des enceintes à claire-voie avec des filets, ou des claies, des pieux, &c. c'est ce qu'on nomme des *Parcs*. En faisant ces pêches on s'aperçut que plusieurs espèces de Poissons s'enfonçoient dans le sable comme pour se dérober à la vue des Pêcheurs, & on n'aura pas tardé à trouver des moyens pour les y aller chercher. D'un autre côté il a paru plus commode, au lieu de prendre les poissons à la main, de les piquer avec des harpons ; & ces premières tentatives ont conduit à faire de grandes pêches, qu'on nomme *la Fichure* ou *le Harponage* : ou bien on a faisi les poissons dans une petite poche de filet qu'on ajustoit entre les branches d'une fourche. On se sert quelquefois de ces filets, qu'on nomme *Trubles*, pour prendre grande quantité de poisson, lorsque dans certaines saisons ils entrent, pour ainsi dire, en foule dans les rivières. C'est encore avec la même facilité qu'on prend le poisson des étangs lorsqu'on en a fait écouler l'eau.

Ceux qui habitent les bords de l'Océan, observant que dans le flux la mer couvre beaucoup de terrain qu'elle abandonne lors du reflux, & qu'il y avoit beaucoup de poissons qui montoient avec l'eau de la marée & se retiroient avec elle, ils ont imaginé une infinité de moyens pour les arrêter à leur retour ; des hameçons garnis d'appas, des chausses ou manches, des filets verticaux, des tramails, &c.

Peu-à-peu les Pêcheurs se sont enhardi, & sont devenus plus industrieux ; ils ont abandonné les bords de la mer ; s'étant mis dans des barques, ils se sont porté assez avant au large, & ont imaginé des moyens d'aller chercher le poisson à une grande profondeur sous l'eau, tantôt avec des dragues qui labourent le fond de la mer, tantôt avec des filets d'une grandeur énorme pour arrêter les poissons qui nagent entre deux eaux : ils ont encore distribué dans la mer une multitude immense d'hameçons, au moyen desquels on prend les poissons qui sont naturellement voraces.

Au reste, ce système sur l'origine & les progrès des différentes manières de pêcher, est purement conjectural, & nous n'avons pas cru devoir le suivre pour la division de notre Ouvrage. Cette marche, commode pour donner une idée générale & superficielle, ne conviendrait pas à un Traité complet des Pêches. Nous avons jugé à propos de travailler sur un autre plan, que nous allons exposer.

Le Poisson est naturellement très-vorace ; il ne vit presque que de poissons ; ces animaux sont continuellement occupés à se faire la chasse les uns aux autres ; les gros mangent les petits, & sont la proie d'autres plus gros. Accoutumés à vivre de rapine, ils se jettent avec avidité sur ce qu'on leur présente ; & cette voracité a fourni aux Pêcheurs divers moyens d'en prendre beaucoup en les attirant par des appas, soit dans des filets ou des nasses, soit en cachant dans l'appas

un crochet fort pointu qui tient à une corde ou à un fil de métal ; ce crochet bien engagé dans le gosier ou le palais du poisson , permet de le tirer hors de l'eau & de se l'approprier. Cette pêche, qu'on nomme à l'*Hameçon*, se pratique de bien des façons différentes que nous détaillerons dans la suite.

Les filets sont des especes de filtres au travers desquels l'eau passe aisément, & qui retiennent le poisson. On emploie, quelquefois des appas pour l'attirer ; mais le plus communément on se contente de tendre des filets dans des courants d'eau pour retenir les poissons qui en suivent le cours : ou bien en promenant le filet dans l'eau, on prend ceux qui se rencontrent à son passage.

Il y a des filets de bien des especes & de bien des formes différentes, suivant les lieux où l'on se propose de pêcher, & l'espece de poisson que l'on chasse : nous essaierons de les décrire tous, & de faire connoître les circonstances où il convient d'employer les uns plutôt que les autres.

Dans l'énumération des filets on doit comprendre les dragues qui servent pour la pêche des coquillages ; & les nasses qui, à proprement parler, sont des filets d'osier ; ainsi que les bourdigues qui sont des especes d'entonnoirs qu'on fait avec des cannes, & qui conduisent le poisson dans des labyrinthes d'où il ne peut sortir que très-difficilement.

On prend encore des poissons en les attirant avec le feu, ou en les perçant avec des gaffes, des harpons, des fouines, des tridents ; & par ces moyens, qu'on nomme *la Fichure* ou *le Harponage*, on parvient à se rendre maître des plus gros poissons.

Cet exposé sommaire des différentes Pêches présente ce qui fera l'objet de la premiere Partie de notre Ouvrage : dans la seconde, qui sera pour le moins aussi intéressante, nous donnerons la description & l'histoire des Poissons. Ainsi les Naturalistes y trouveront une Ichthyologie, que nous essaierons de rendre la plus complete qu'il nous sera possible, tant par l'exactitude des descriptions, que par la correction des figures ; mais que nous bornerons aux especes de poissons dont nous aurons pu avoir une parfaite connoissance.

Ce tableau présente un travail bien étendu. Voici l'ordre que nous avons suivi dans son exécution.

Tout l'Ouvrage est divisé en deux Parties. La premiere, comme nous venons de le dire, comprend l'histoire des Pêches ; la seconde, celle des Poissons qui en font le fruit.

Nous avons distingué les Pêches en trois Sections principales, qui seront divisées en plusieurs chapitres & articles.

La Pêche aux Hameçons forme la premiere Section.

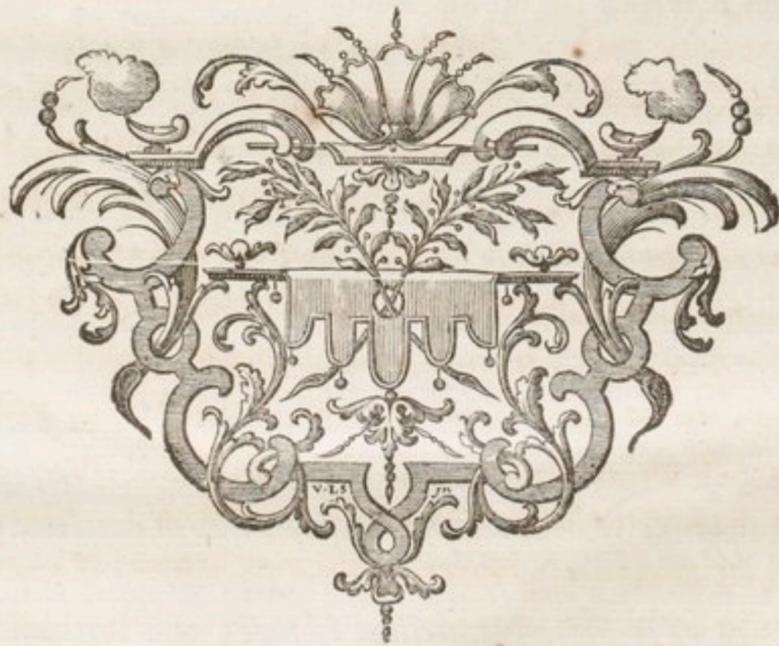
Nous exposons dans la seconde les Pêches qu'on fait avec toutes sortes de Filets.

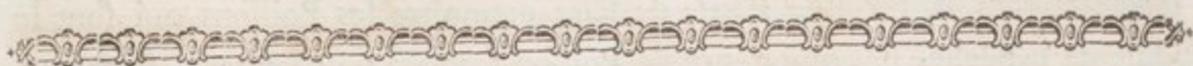
On trouvera dans la troisieme différentes façons de pêcher, qui n'ont pas pu se ranger avec celles des deux premieres Sections.

Il s'agira dans la seconde Partie de faire connoître les Poissons qui sont le produit de la pêche. Chaque genre de Poisson formera un chapitre , & chaque espece un article. Nous aurons soin de rapporter dans l'article où il s'agira d'une espece de Poisson , la façon de le prendre , lorsqu'elle exigera des précautions que nous n'aurons pas suffisamment détaillées dans la premiere Partie. Ainsi , par exemple , comme nous nous ferons borné dans la premiere Partie à dire que la plûpart des Morues se prennent avec des hameçons , & de représenter ceux qu'on emploie pour cette pêche ; nous ferons remarquer dans le chapitre particulier de la Morue , qu'il y a plusieurs especes de ce genre , & différentes façons de les prendre. Nous indiquerons les parages où l'on fait cette pêche : nous détaillerons aussi la maniere de saler ou sécher ces poissons , pour les mettre en état d'être transportés dans des lieux fort éloignés sans se corrompre.

Nous traiterons de même ce qui regarde le Hareng , la Sardine , le Maquereau , le Saumon , &c.

De semblables détails , qui sont nécessairement très-variés , rempliront la seconde Partie ; ils ont en eux-mêmes assez d'agrément pour intéresser les Naturalistes , & occuper les Personnes curieuses. D'un autre côté l'utilité qui en résulte , est une raison de plus pour nous faire espérer que notre Ouvrage sera reçu favorablement du Public.





PREMIERE SECTION.

DE LA PESCHE AUX HAMEÇONS. CONJECTURES
SUR L'INVENTION DE CETTE PESCHE.

IL est probable, comme nous l'avons déjà dit, que la voracité des poissons a fait imaginer cette façon de pêcher : effectivement si l'on jette à l'eau un morceau, soit de viande, soit de chair de poisson, dans un endroit un peu poissonneux, on voit un grand nombre de ces animaux se jeter dessus avec avidité, & se disputer la proie qu'on leur présente. Cette remarque a pu donner l'idée d'attacher l'appas au bout d'une corde ; & le poisson l'ayant avalé goulument avec une partie de la corde, on est parvenu en la tirant à foi à en amener quelques-uns à terre.

Au moins est-il certain que sans aucun autre appareil on peut prendre ainsi quantité de grenouilles & d'écrevisses.

On dit même que dans des endroits où il y a beaucoup d'anguilles, on en prend avec une baguette de bois tendre, dont on fourre le bout apointi dans un gros ver ; les anguilles s'y attachent si opiniâtrément qu'on peut les tirer de l'eau sans qu'elles lâchent la baguette.

J'ai lu quelque part qu'à la côte de Valence en Espagne, on pêche des anguilles depuis le mois de Juin jusqu'en Novembre, avec des ficelles au bout desquelles on met un petit morceau de nerf de bœuf ; apparemment que les dents des anguilles s'engagent dans le nerf qui a de la fermeté.

Sans doute que s'étant apperçu que souvent le poisson lâchoit sa proie avant d'être à terre, on a imaginé de mettre dans l'appas un crochet fort pointu, qui entrant dans le palais ou le gosier du poisson, empêchoit qu'il ne l'abandonnât.

Il est probable que ces premiers crochets étoient des épines d'arbre ; d'autant qu'on s'en sert encore à quelques-unes de nos côtes : & des Voyageurs rapportent que les Naturels du Brésil se servent d'épines quand ils n'ont point de crochets de métal.

On lit aussi dans l'*Histoire Naturelle d'Islande*, que les hameçons dont se servoient les Islandois, étoient anciennement faits avec des os. Dans la suite nous parlerons plus en détail de toutes ces choses : il suffit d'avoir fait appercevoir comment il nous paroît que la pêche aux hameçons s'est perfectionnée peu-à-peu.

